ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Nouvelle-Calédonie

Question au Gouvernement n° 383

Texte de la question

RÉUNION DU COMITÉ DES SIGNATAIRES DE L'ACCORD DE NOUMÉA

M. le président. La parole est à Mme Sonia Lagarde, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

Mme Sonia Lagarde. Monsieur le Premier ministre, pour la première fois depuis votre accession à Matignon, vous réunirez, demain, le comité des signataires de l'accord de Nouméa. À cet égard, je voudrais, en premier lieu, saluer l'important travail de concertation mené en Nouvelle-Calédonie la semaine dernière par le ministre des outre-mer, Victorin Lurel, qui, dans un climat politique quelque peu tendu, a réussi à faire naître le consensus, tant sur la date du comité que sur son ordre du jour.

Depuis douze ans, ce comité a pour mission de réunir autour de l'État les représentants de toutes les composantes politiques calédoniennes pour un moment privilégié d'écoute et de dialogue, afin d'avancer ensemble sur la voie tracée par l'accord de Nouméa vers cet avenir commun qu'il appartient aux Calédoniens de bâtir, un avenir que, pour ma part, je souhaite voir s'inscrire dans la République.

Pour autant, monsieur le Premier ministre, ce comité des signataires ne peut se satisfaire d'acter uniquement des points de consensus ; notre responsabilité commune est aussi d'évoquer des sujets qui font débat dans la société calédonienne. Parmi ces sujets, il y a les signes identitaires, en particulier la question du drapeau, la lutte contre la vie chère et la mise en place d'une autorité de la concurrence, qui doit être réellement indépendante pour être efficace. Nous devrons également évoquer l'état d'avancement des comités de pilotage, notamment celui sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, dont la réflexion doit être poursuivie, voire intensifiée, alors que nous approchons du terme de l'accord de Nouméa.

Monsieur le Premier ministre, sur tous ces sujets, la parole de l'État compte et elle est attendue. Pouvez-vous, devant la représentation nationale, nous indiquer quel sera le message du Gouvernement aux représentants des différentes forces politiques calédoniennes ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI et sur plusieurs bancs des groupes Rassemblement-UMP et UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des outre-mer.

M. Victorin Lurel, *ministre des outre-mer.* Madame la députée, vous interrogez le Gouvernement sur le sens du message que le Premier ministre délivrera, demain, lors de la réunion du comité des signataires. Je puis vous assurer qu'il rappellera la position qui a toujours été celle de l'État et, singulièrement, celle du Gouvernement : l'accord de Nouméa, rien que l'accord de Nouméa, mais tout l'accord de Nouméa.

Vous avez bien voulu rappeler que j'étais en Nouvelle-Calédonie, il y a peu, et c'est pour moi l'occasion de remercier tous les acteurs que j'y ai rencontrés. Vous avez raison : il y avait des points de désaccord. Mais nous avons pu nous entendre, tous, sur une date, ce qui n'est pas rien, et sur un ordre du jour. Ainsi, nous avons élargi, voire considérablement augmenté le contenu de l'agenda. Y sont inscrits les points que vous avez évoqués : l'autorité de la concurrence, la lutte contre la vie chère et les signes identitaires - un véritable sujet, qui peut être passionnel - seront examinés.

Le Président de la République, qui m'a reçu à mon retour de mon séjour en Nouvelle-Calédonie, vous recevra ce soir au palais de l'Élysée et le Premier ministre, qui m'a demandé un compte rendu de mon voyage, dira, demain, quel sera le message de l'État. Croyez-moi, il est réjouissant. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QG383

Données clés

Auteur : Mme Sonia Lagarde
Circonscription : Nouvelle-Calédonie (1re circonscription) - Union des démocrates et indépendants
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 383
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : Outre-mer
Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 6 décembre 2012
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 décembre 2012